

M. SELLAR: Oui. Cela s'est fait simultanément avec les banques à charte qui y ont été autorisées par la loi.

Le PRÉSIDENT: Quel est le montant de notre mise de fonds à la Banque du Canada?

M. SELLAR: La Banque du Canada était, au début, une entreprise privée. Elle possédait pour 5 millions d'actions. Le gouvernement a acheté toutes ces actions à faible prime. Les états de la Banque du Canada indiquent qu'elle possède encore des valeurs en circulation de 5 millions de dollars. Mais, dans nos comptes publics, la mise de fonds est indiquée comme étant de \$5,800,000. C'est tout ce que nous avons engagé. Je dois dire que c'est un placement avantageux.

Le PRÉSIDENT: Qu'en avons-nous retiré durant les cinq dernières années?

M. SELLAR: Si vous regardez la première rubrique du paragraphe 9, vous verrez que nous avons eu \$41,500,000 en 1954-1955; \$38,300,000 l'année suivante; ensuite, \$89,900,000; et enfin, en 1958, \$68,700,000. La semaine dernière, le gouverneur de la Banque du Canada a déposé son rapport de l'année 1958. La Banque se base sur l'année civile. D'après ce rapport, elle remet à l'État \$88,631,000 cette année.

M. BELL (*Carleton*): C'est une mise de fonds avantageuse.

M. SELLAR: Je suis de votre avis.

Le PRÉSIDENT: Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Compte du fonds des changes?

M. SELLAR: L'origine de ce compte remonte au début de la Seconde Guerre mondiale. Il a été créé sous le régime de la Loi des mesures de guerre et a été maintenu suivant le même principe jusqu'après la guerre, alors que le ministre des Finances fut ensuite chargé par la loi de l'entière responsabilité de ce compte.

Le ministre s'en remet à la Banque du Canada en ce qui concerne l'administration du Fonds, mais la Banque suit les instructions du ministre. Le solde créditeur du Fonds est composé d'or, de devises et de valeurs américaines. Généralement, on conserve peu de devises. Ce sont surtout des valeurs à court terme et de l'or.

Au cours des dernières années, étant donné le taux d'intérêt très élevé qu'ont rapporté les valeurs à court terme sur le marché de New York, le fonds du change a fait beaucoup d'argent. Son rapport vient d'être déposé. Cette année, il y a une diminution. Le montant est d'environ \$18,600,000, en comparaison de \$22,900,000 l'année précédente. Il y a un peu plus de 1,900 millions dans cette caisse et je suis tenu par la loi d'en faire la vérification.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Sellar, désirez-vous nous parler maintenant des Chemins de fer nationaux du Canada? Je crois que le paragraphe 20, qui viendra plus tard, traite de ce sujet.

M. SELLAR: Non, monsieur. Les sommes reçues des Chemins de fer nationaux constituent l'intérêt sur leurs emprunts du gouvernement.

Le PRÉSIDENT: Et la *Polymer Corporation*?

M. SELLAR: Vous savez que la *Polymer Corporation* a toujours été une société de la Couronne. Créée de toutes pièces, elle fut exploitée comme entreprise de la Couronne jusqu'à ces dernières années, alors qu'à la suite d'un crédit à cette fin dans le budget des dépenses, la propriété des biens qu'elle avait acquis lui fut transférée en échange d'actions. Jusque-là, il n'y avait pas eu d'actions. On supposa que la valeur, en actions, était de 30 millions de dollars. Le gou-